

**Appel à Communications Colloque**

***Conflits de lieux, Lieux de conflits. L'espace des mobilisations territoriales***

**Responsables :**

**Stéphanie Dechezelles (CHERPA, Sciences Po Aix) et Maurice Olive (CHERPA, AMU)**

**CHERPA - Sciences Po Aix - 29-30 janvier 2015**

Les dernières décennies ont vu se multiplier les situations conflictuelles liées aux interventions publiques visant à requalifier les espaces, à leur prescrire une vocation ou à encadrer leurs usages. Si les conflits autour des grands projets d'aménagement ont été assez largement analysés, les mobilisations locales (à l'échelle d'un quartier, d'un espace naturel, d'un site historique, etc.), ont beaucoup moins attiré l'attention des chercheurs, laissant ainsi le champ libre à des interprétations générales, souvent réductrices, voire dépréciatives, et donc impropres à rendre compte de la diversité des significations, des modes d'ancrage et des principes de constitution de ces luttes.

Ce colloque s'attachera à questionner les ressorts des mobilisations politiques qui s'inscrivent dans un « lieu », dont il est, tout à la fois, le support, le mobile et le principal enjeu – l'hypothèse générale soumise à la discussion étant que l'espace, en tant que construit social, n'est pas simplement un arrière-fond contextuel des luttes, mais participe pleinement de la dynamique constitutive des mobilisations, autant qu'il se constitue à travers elles. Un privilège sera accordé aux luttes qui naissent d'un hiatus entre les prétentions des pouvoirs publics ou du secteur marchand à maîtriser la destinée d'un espace et les revendications de ses habitants, usagers ou défenseurs.

Le parti pris de ce colloque consiste à prendre au sérieux les ressorts territorialisés des luttes et leur prégnance dans nombre de mobilisations, à rebours de la tendance croissante à ne considérer que les formes déterritorialisées ou transnationales de l'action collective. L'attachement au proche et les logiques de politisation qui lui sont liées semblent constituer à la fois des cadres d'interprétation heuristiques et le moyen de porter le regard à des échelles d'analyse pertinentes du point de vue des acteurs comme celui du chercheur.

Les propositions de communication sont invitées à s'inscrire dans un ou plusieurs des axes proposés. Seront privilégiées les approches empiriques, monographiques ou comparatives, reposant sur l'investigation d'un ou plusieurs sites. Les terrains situés hors de l'Europe (en particulier de l'Ouest) seront les bienvenus, de façon à faire dialoguer des spécialistes d'aires géographiques éloignées autour de questionnements communs.

**Axe 1 : Sédimentation des luttes territoriales et usages mémoriels de l'espace protestataire**

Larzac, « murs » de séparation en Cisjordanie, Seveso, Notre-Dame-des-Landes, Chiapas, place Taksim : autant de noms de lieux, supports concomitants ou alternés de politiques et de luttes qui ont une résonance en tant que luttes de lieux et (hauts-)lieux de luttes érigés en symboles de la contestation. Ces espaces exemplaires de la mobilisation, singularité universalisée qui déborde l'expérience et la mémoire des participants, structurent du collectif, cristallisent des images disponibles pour les causes à venir et servent de support à des solidarités à distance en faveur d'autres luttes. Hauts-lieux, donc, mais aussi petits lieux, lieux modestes, multiples et singuliers, entre lesquels le travail militant va parfois s'efforcer de tisser des liens, œuvrant à rapprocher des causes *a priori* éloignées – au sens propre comme au sens figuré. Incorporés dans les mémoires militantes,

réinventés au service de nouvelles causes, réactualisés dans les luttes du présent, ces espaces-temps de l'action collective font le groupe en même temps que le groupe les fait, écrit leur histoire, les constitue en lieu de référence, à la fois fédérateurs et distinctifs.

Il s'agira donc ici de comprendre comment les lieux de conflit se composent, se « diffusent », s'imposent comme des symboles pour les acteurs engagés dans des activités contestataires, face à ce qu'ils perçoivent comme des initiatives inappropriées, indignes ou illégitimes d'intervention sur ces espaces. Dans quelle mesure les luttes du passé deviennent-elles constitutives du lieu et de l'identité de ceux qui se revendiquent leur porte-parole ? Jusqu'où offrent-elles des ressources pour l'action collective et participent-elles à sa mise en forme, ici ou là ?

## **Axe 2 : Valorisation du proche et capitaux d'autochtonie**

Comme le montrent les travaux issus de la sociologie urbaine et du tournant constructiviste en géographie, l'espace peut constituer un terrain d'expression des inégalités statutaires et des dominations politiques. Les mobilisations visant à investir un espace pour le défendre, en subvertir les usages ou les visées institutionnelles, sont susceptibles d'être interprétées comme autant de tentatives de remise en cause d'une domination. Peu valorisées, rarement sanctionnées par les institutions, la connaissance intime des lieux et les solidarités de voisinage peuvent servir des protestations sociales qui s'organisent sur la base d'une appartenance territoriale, en particulier dans des situations de désagrégation des identités professionnelles ou de désaffiliation sociale et politique. Fréquemment perçue comme une ressource capitalisée et rentabilisée par des « notables », la connaissance fine du territoire et ses conversions en instruments de la mobilisation par d'autres groupes d'acteurs, mériteraient de faire l'objet d'une attention majeure.

Mobilisés dans les stratégies de conquête du pouvoir local par exemple, les « capitaux d'autochtonie » peuvent constituer des armes de la résistance face à des modifications des espaces dans lesquels ces acteurs sont inscrits, socialisés, et pour lesquels ils éprouvent des formes sensibles d'attachement. Des ressources, sinon autochtones, du moins territorialisées, peuvent aussi être activées par des populations aux profils hétérogènes, mais visant toutes à inscrire une cause dans des espaces qu'elles connaissent intimement. Comment rendre légitimes, et convertir en ressource publique, des usages singuliers associés à un lieu ? A quelles stratégies les contestataires, comme les autres acteurs impliqués dans les conflits (élus, techniciens, experts, etc.), recourent-ils afin de s'assurer de leur légitimité à parler au nom du lieu ?

Ressources pour l'action, l'autochtonie peut être aussi considérée comme un moteur d'engagement. À ce titre, ils nous semble fructueux d'étudier de près les mobilisations qui s'emploient à composer un bien commun à partir d'une pratique et/ou d'une appréhension sensible ou artistique des lieux. Raisonner ainsi, c'est accepter l'idée qu'un bien commun peut se construire à partir de formes localisées d'engagement dans le proche ; que la « proximité », que le sens commun républicain apparente souvent à des formes appauvries (localisme), compromises (clientélisme) ou déviantes (clôture communautaire sans visée commune) de lien politique, peut être aussi une expérience pratique de la citoyenneté. Comment, et à la faveur de quelle situation, les acteurs parviennent-ils à contourner les cadres dominants ? À composer des formes de biens d'étendues très variées, du proche au public ?

## **Axe 3 : Ancrer la cause : entrepreneurs de localisation et opérations de spatialisation**

On voudrait ici s'intéresser à la manière dont les collectifs engagés dans la défense d'un lieu, mais aussi des usages ou des droits qui lui sont associés, cherchent à inscrire leur lutte dans l'espace local. Certaines de ces modalités ont déjà été bien étudiées, telles que les occupations de lieux : squats, centres sociaux, usines, terres agricoles, etc. Une attention particulière mériterait d'être prêtée à des modalités d'ancrage des luttes qui ne

passent pas nécessairement, ou pas exclusivement, par une appropriation physique des lieux mais, plus largement, par des *opérations de spatialisation*. Nous désignons par là un ensemble d'actions par lesquelles les acteurs s'efforcent, soit de localiser les enjeux d'une cause à portée générale, soit de requalifier en termes spatiaux des luttes politiques ou sociales. Ces opérations, qui passent par l'usage de symboles, d'arguments et de dispositifs de natures diverses, peuvent aussi s'adosser à de multiples formes d'investissements des lieux, des pratiques et des réseaux de sociabilité locaux. Reste à interroger les profils et trajectoires de ces *entrepreneurs de localisation* qui s'emploient à susciter des attachements et s'efforcent de puiser dans les lieux, leur mémoire ou leur identité (en grande partie ré-inventées), des ressources utiles pour l'action.

On voudrait enfin questionner les conditions dans lesquelles les acteurs parviennent (ou échouent) à faire converger des causes autour d'un conflit de lieu ou, pour le dire autrement, à articuler des luttes politiques, sectorielles ou catégorielles à des mobilisations territorialisées, plus frontalement inscrites dans des enjeux spatiaux (protection des espaces naturels, lutte contre les programmes immobiliers, etc.). Quelles sont les situations propices à ce type de rapprochements ? Quel rôle éventuel jouent les élus et les institutions dans la fabrique de ces jonctions ? Dans quelle mesure l'action publique territoriale, les milieux d'action et les normes qui en émergent (« paysage », « patrimoine », etc.), offrent-ils des ressources utiles pour dé-singulariser une cause, rallier des soutiens et stabiliser des coalitions ?

Les propositions de communications devront nous parvenir au plus tard le **15 mai** (délai de rigueur). Le format attendu est celui d'un document de 3 pages maximum, présentant la problématique (et les éventuelles hypothèses), les terrain(s) et/ou corpus, la méthode d'enquête et, si possible, l'avancement de l'enquête. Une réponse sera donnée avant la fin du mois de juin. Les communications finales seront attendues pour le **15 novembre**.

Les communications sont à envoyer en format .rtf ou .pdf à [conflitsdelieux@gmail.com](mailto:conflitsdelieux@gmail.com)

### **Responsables du colloque**

Stéphanie Dechezelles (Cherpa, Sciences Po Aix)

Maurice Olive (Cherpa, AMU)

### **Comité scientifique**

Alain Bourdin (Lab'Urba, IFU-Université Paris Est Marne-la-Vallée), Laura Centemeri (CNRS-LAMES), Éric Doidy (INRA-CESAER, AgrosupDijon), Guillaume Faburel (TRIANGLE, Université Lyon 2), Claudette Lafaye (LAVUE, Université Paris 8), Stéphanie Latte-Abdallah (CNRS-IREMAM, détachée à l'IFPO Territoires palestiniens), Patrice Melé (CITERES, Université de Tours), Denis Merklen (IHEAL, Université Paris 3), Fabrice Ripoll (Lab'Urba, Université Paris Est Créteil Val de Marne), Sylvie Tissot (CSU-CRESPPA, Université Paris 8), André Torre (INRA-AgroParisTech), Christophe Traïni (CHERPA, Sciences Po Aix)